



Avec ABV Group apportez plus de valeur ajoutée à votre entreprise

L'ÉDITO

par José Marie Jaeger



En ce début d'année il est habituel de formuler des souhaits qui ne pourront pas être tenus. En effet, ils ne prennent pas en compte la réalité des incertitudes du moment et, il faut reconnaître que prédire l'avenir est l'exercice le plus difficile qui soit.

Quelles sont ces incertitudes ? Tout d'abord **la crise sanitaire créée par la Covid**. Difficile de croire que nous pourrions lever toutes les mesures. Comment va évoluer **l'absentéisme** qui devient un cauchemar dans certains secteurs. L'incertitude concernant **l'élection présidentielle** et ses conséquences. Les **tensions géopolitiques** un peu partout dans le monde et pas loin de nous en Ukraine. La **hausse des matières premières** impacte les coûts de production, va-t-elle continuer ou se calmer. **L'inflation** revient, va-t-elle entraîner une hausse des salaires générale ou bien ne s'agit-il que de hausses sectorielles qui seront absorbées dans les prochains mois. La **hausse du taux d'intérêts** annoncée par les banques centrales. Le **coût de la dette** pourrait s'emballer avec la hausse des taux d'intérêts et obliger l'Etat à faire des économies et **surtout à chercher de nouvelles ressources**, alors que les besoins de financement sont particulièrement importants pour faire la **transformation écologique et numérique**, renforcer **l'éducation** et promouvoir **l'innovation**.

Difficile de faire des prévisions avec toutes ces incertitudes !

Dans ces conditions, **retour aux basiques** et se mettre en situation de s'adapter aux évolutions comme les entreprises l'ont superbement fait en 2021. Pour cela, s'assurer de la **capacité à générer le cash**, **ajuster les coûts aux recettes pour générer la marge**, disposer des **équipes et talents nécessaires pour aller de l'avant**. Les basiques étant sous contrôle, l'entreprise doit s'engager dans la **recherche de productivité**, source de création de richesses qui pourront alors, et seulement, être partagées et dans **l'optimisation des coûts**.

Vieille recette l'optimisation des coûts ? Il suffit de lire les présentations des résultats des entreprises. Pas une ne manquera de parler de la réussite de son plan de réduction des coûts et du prochain à venir !

Cette lettre d'information vous propose 4 priorités d'optimisation qui vont contribuer à la maîtrise des coûts, à la création de valeur et à la réduction des incertitudes en 2022, que certains voient comme exceptionnelle...

Pour 2022, ABV Group, **conseil en management stratégique des coûts**, a mis son organisation plus que jamais au service de ses clients en recherchant « **la solidarité pour mieux collaborer ensemble** ».

Solidarité dans l'écoute, solidarité dans la recherche de solutions, solidarité par la mise à disposition des compétences, solidarité dans les résultats.

L'ANALYSE D'ABV

par Damien Riso



Depuis plus de vingt ans, ABV Group intervient auprès des entreprises pour les aider dans le management stratégique de leurs coûts. Son expertise, ainsi que l'emploi innovant de procédés telle que la data-science, la place en position de leader sur le marché.

Dans cette première lettre d'information, Damien Riso aborde les grandes tendances de ce début d'années : la **digitalisation** des métiers du recrutement, **les difficultés d'approvisionnement** dues à la crise sanitaire, **l'opportunité** de dégager de la trésorerie par le « traitement rapide des remboursements » voulu par l'Etat et la **pression** mise sur les entreprises avec des augmentations de charges et de contrôles en matière de charges sociales, impôts, taxes et divers éco-contributions.

Ressources et compétences

Le marché du recrutement cabinet/intérim reste à un niveau élevé d'activité, notamment sur les fonctions de cadres, après une année 2021 parmi les meilleures de ces vingt dernières années en termes de chiffre d'affaires.

Le marché est digitalisé et particulièrement porté par les « Scale-up » qui recrutent énormément suite aux fortes levées de fonds.

Podium des postes recherchés :

- recruteur
- développeur informatique
- Financial Planning & Analysis manager

Cette tendance crée un décalage entre, d'un côté, le nouveau marché du télétravail avec des rémunérations élevées complétées de BSPCE rendant entrepreneurs les salariés (intrapreneurs) et, d'un autre côté, les entreprises sur des modèles classiques peu attractifs.



Coûts sociaux

L'état est systématiquement tiraillé entre deux mouvements opposés :

- l'un voulant aider certains secteurs, certaines populations éloignées de l'emploi, certaines zones du territoire (ZRR).... qui se traduit par des aides, des exonérations de charges.
- l'autre voulant faire rentrer à tout prix de l'argent dans les caisses de l'Etat ce qui conduit à fermer certaines exonérations, certaines aides.

Par exemple, en 2021, énormément d'aides ont été mises en place pour soutenir les activités impactées par la Covid-19 – suivi d'une recrudescence constatée de contrôles URSSAF – mais également les conditions d'octroi de la déduction forfaitaire spécifique ont été durcies jusqu'à exclure l'essentiel des sociétés anciennement éligibles à ce mécanisme réduisant les charges sociales dues.

A leur niveau, les URSSAF sont tiraillées également entre deux mouvements opposés :

- l'un, dans lequel l'Etat leur demande de traiter les remboursements rapidement afin de dégager des liquidités pour les sociétés en difficultés, alors que le traitement des remboursements n'est pas la priorité habituelle.
- l'autre, de restreindre les aides et exonérations pour faire rentrer plus de cash.

Pour les entreprises, dans ce contexte, la révision en 2022 des pratiques déclaratives de charges sociales reste une nécessité pour les prévisions de plans d'affaires, avec des enjeux immédiats de récupération de trop-payés et de réévaluation de charges.

En effet, alors que beaucoup de remboursements ont été obtenus et ont contribué à la trésorerie des entreprises en 2021, en volume, peu d'entreprises ont saisi cette opportunité « du moment ». En 2022, elles auront à aller chercher toutes les opportunités de remboursements avant leur extinction et, en plus, à gérer un enjeu de maîtrise des coûts du fait de la pression visible sur les charges.

DESIGNATION	100	400	400
ATRE FORFAITAIRE			
MPL. SALAIRE RTT			
SALAIRE MENS. TOTAL			
ABS. DROITS PRIS JRS			350000
IND. CONGES PAYES			258900
IND. CONGES SUR BRUT			350000
*REMUNERATION BRUTE. (1)			350000
ASS MALADIE / TA			350000
ASS VIEILLESSE / BRUT			350000
ASS VIEILLESSE / PFA			350000
ASS VIEILLESSE / AUTONOMIE			350000

Achats de production et frais généraux

Les achats de production ont été l'objet de difficultés d'approvisionnement en 2021. Pour 2022, les entreprises anticipent la poursuite de ces difficultés d'approvisionnement, avec la pression sur les prix qui les accompagne. Le risque est jugé si important, qu'il est considéré par les entreprises comme l'un des trois principaux obstacles à la réalisation de leurs objectifs.

Les marchés des frais généraux se digitalisent, concentrent les opérateurs historiques et ouvrent des usages différents avec l'arrivée de nouveaux acteurs. Le besoin a aussi changé ; les entreprises ont accéléré leur transformation, avec des évolutions sur leurs organisations, leurs méthodes de travail et la mise en place du télétravail.

L'environnement réglementaire et sociétal des achats de production et des frais généraux continue d'évoluer. L'implication des entreprises dans la RSE continue d'être de plus en plus forte. Les obligations documentaires, déclaratives, employeur augmentent. Cette situation ouvre aux entreprises d'autres champs de réflexion que la négociation tarifaire sur la manière de manager leurs coûts.



Impôts, taxes et contributions diverses

En matière d'impôts locaux, en 2021, l'action a porté principalement sur les Taxes foncières et la Cotisation Foncière des Entreprises, à l'appui de :

- la redéfinition et du recalcul des bases d'imposition évaluées par l'administration fiscale sur lesquelles sont appliqués ensuite les barèmes d'imposition
- la requalification des locaux commerciaux en locaux industriels
- le remboursement de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En matière de taxes et contributions diverses, en 2021, les entreprises ont mené des interventions visant notamment :

- le remboursement et/ou la réduction de la Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) fusionnée depuis 2016 avec la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)
- le remboursement et/ou la réduction des contributions à Citéo (fusion de Eco-Emballages et EcoFolio) dues sur les mises en circulation d'emballages ménagers et des papiers graphiques.
- les Contrôles réglementaires des déclarations à Citéo, et en particulier la défense des droits des entreprises contestant les calculs et/ou la méthodologie d'intervention des auditeurs indépendants

En 2022, les entreprises seront de nouveau mises sous pression sur la fiscalité locale, la fiscalité énergétique et les diverses éco-contributions. Des augmentations de taux, des hausses de barèmes, des contrôles renforcés en entreprise ou à distance, sont annoncées. Les entreprises pointent déjà leurs manques de compétences et de ressources disponibles pour traiter ces sujets.



Retrouver nos dernières publications

Actualités :

- [La culture d'entreprise au cœur des enjeux 2022](#)
- [Baromètre des DRH 2022 - Enquête annuelle](#)

Publications Comité stratégique :

- [Avis d'expert : Les problématiques de l'assureur dans le traitement de la prévoyance](#)

- Les Cyber-risques ne doivent pas faire dérailler la croissance

Nos baromètres :



Plus d'informations sur notre site : www.abv-group.com

I&C - ABV France

1 rue du Château 92100 Boulogne-Billancourt, +33 1 46 05 01 82



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, je suis informé que je peux exercer mes droits (accès, modification, opposition, effacement, portabilité) en écrivant à : donneespersonnelles@abv-group.com

[Unsubscribe](#)

Copyright @ 2022 ABV-Group, tous droits réservés